

LA RÉFORME STRUCTURELLE DU BAC PRO - 170H SUR LES TROIS ANS

MISE EN PLACE DÈS 2024 SUR L'ENSEMBLE DES NIVEAUX DE LA FORMATION

- **RENFORCER LES SAVOIRS FONDAMENTAUX :**
GÉNÉRALISATION DES GROUPES À EFFECTIFS RÉDUITS EN 2° ET 1°
PAS DE DÉDOUBLEMENT MAIS GROUPES DE NIVEAUX
- **LA DÉSORGANISATION DE L'ANNÉE DE TERMINALE À LA RENTRÉE 2024**



**UNE RÉFORME AVEC L'INSERTION PROFESSIONNELLE
COMME SEULE BOUSSOLE**

EN SECONDE
NOMBRE D'HEURES HEBDOMADAIRES 29H, SOIT 29H X 30 = 870H (ACT 900H) = -30H



DIMINUTION DES HEURES DE LA CO-INTERVENTION

Actuellement : 60h EP/30h Français/30h Maths/

Réforme Macron : 30h EP (-30h) /15h Français (-15h) /15h Maths (-15h).

L'enseignement professionnel récupère 30h et passe de 330h à 360h.

Le français récupère 15h et passe de 105h à 120h.

Les maths récupèrent 15h et passe de 45h à 60h.

Ces deux disciplines auront donc 15h chacune auxquelles il faudra ajouter le fléchage de 15% du volume horaire complémentaire pour mettre en place les groupes à effectifs réduits.

SUPPRESSION DE 60H D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Passage de 90h (3h) à 30 h (1h)

Reste 1 heure d'accompagnement : soutien au parcours (orientation)

RENFORCEMENT DU FRANÇAIS ET DES MATHS

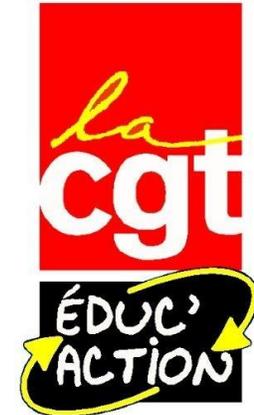
1H EN FRANÇAIS

1H EN MATH

Mise en place
des groupes à
effectifs réduits
1 semaine de
cours en moins

**NE COMPENSE PAS LES HEURES DISCIPLINAIRES PERDUES AVEC LA TVP : AU CONTRAIRE PERTE DE 30 h
MISE EN PLACE DE GROUPES DE NIVEAUX (PAS EFFICACES POUR TRAITER LA DIFFICULTÉ SCOLAIRE).
ATTEINTE À LA LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE**

EN PREMIÈRE
NOMBRE D'HEURES HEBDOMADAIRES 28,5H, SOIT 28,5H X 28 = 798H (ACT 840H) = - 42H



DIMINUTION DES HEURES DE LA CO-INTERVENTION ET DE CHEF-D'ŒUVRE

Actuellement : 28h EP/28h Français/14h Maths/
Réforme Macron : 14h EP (-14h) /14h Français (-14h) /14h Maths.
L'enseignement professionnel récupère 14h auxquelles s'ajoutent **14h de projet (ex-chef-d'œuvre qui passe de 56h à 42h)** et passe de 266h à 294h (+28h).
Le français récupère 14h et passe de 84h à 98h. Les maths rien.
Il faudra ajouter le fléchage de 15% du volume complémentaire pour mettre en place les groupes à effectifs réduits.

SUPPRESSION DE 56H D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Passage de 84h (3h) à 28h (1h)
Reste 1heure d'accompagnement : soutien au parcours (orientation)

RENFORCEMENT DU FRANÇAIS ET DES MATHS

1H EN FRANÇAIS
1H EN MATH

Mise en place
des groupes à
effectifs réduits
1,5 semaine de
cours en moins

**NE COMPENSE PAS LES HEURES DISCIPLINAIRES PERDUES AVEC LA TVP : AU CONTRAIRE PERTE DE 72 h (30 + 42)
MISE EN PLACE DE GROUPES DE NIVEAUX (PAS EFFICACES POUR TRAITER LA DIFFICULTÉ SCOLAIRE).
ATTEINTE À LA LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE**

LA DÉSORGANISATION DE L'ANNÉE DE TERMINALE À LA RENTRÉE 2024 UNE MESURE HORS-SOL

UN CALENDRIER DÉMENTIEL :

Septembre/Mai (22s de cours et 6s de PFMP)	Mi-Mai (1s)	Mai/juin (6s)	Juillet
Tronc commun Passage des CCF Calendrier 6 s de PFMP (autonomie des équipes pédagogiques)	Examen Epreuves Ponctuelles...	Parcours de diversification (PFMP ou « poursuite d'études ») Goulot d'étranglement (car départ aussi des 2 ^{nde} et des 1 ^{eres}) Modification des EDT car plus de grille horaire Pendant la période de diversification : les élèves reviennent pour la PSE et « Oral de projet » (projet de l'élève)	Oral de contrôle



**6 semaines de
PARCOURS
diversifiés
Plus 3 semaines
de cours en
moins!
98 h élèves**

PASSAGE DE ENTRE DE 18 À 22 SEMAINES À DE 16 À 20 SEMAINES DE PFMP

PARCOURS DIVERSIFIÉ : PUISSANT LEVIER À L'ANNUALISATION !

- « INSERTION DANS L'EMPLOI » : PFMP DE 6 SEMAINES (donc suivi sans évaluation car non-certificative. GRATIFIÉES.
- « POURSUITE D'ÉTUDES » : 6 S avec une grille horaire de 30h (10h EG, 10h EP, 10h projet dont 5h en autonomie).

AUTONOMIE DES ÉTABLISSEMENTS POUR LA MISE EN PLACE ET LE CONTENU.

RÉVERSIBLE : POSSIBILITÉ DE CHANGER DE PARCOURS À TOUT MOMENT

ARRÊT DES COURS EN MAI. PAS D'AMÉNAGEMENT DES PROGRAMMES. RISQUE D'ANNUALISATION.

MÉCONNAISSANCE DU RYTHME D'APPRENTISSAGE DES ÉLÈVES.

GRATIFICATION DES PFMP : TRI DES ELEVES

IMPROBABLE RETOUR DES « POURSUITES D'ÉTUDES » EN JUIN (MODÈLE DU BAC GÉNÉRAL).

GRILLE HORAIRE POUR LA TERMINALE (Passage de 26 à 22 s de cours)

AV : 30hX26s = 780h ÉLÈVE

APRÈS : 31hX22s = 682h ÉLÈVES JUSQU'EN MAI

- 98 h

SUPPRESSION DE LA CO-INTERVENTION

**et/ ou atelier de philosophie et/ ou
insertion professionnelle-poursuite d'études**

EG - 26 h

EP - 26 h

Total = - 52 h profs

RÉALISATION D'UN ~~CHEF D'ŒUVRE~~ PROJET

Passage de 52h à 22h (1h/s) = - 30 h

Plus de cadre interdisciplinaire

AP : SOUTIEN AU PARCOURS

Passage de 91 h à 33 h (1,5h/s) = - 58 h

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DÉSHABILLÉ

Passage de 390 h à 319 h = - 71 h

- 29 h disciplinaires
- 26 h co-intervention
- 16 h chef-d'œuvre

LES AUTRES DISCIPLINES

Prévention-santé-environnement

Passage de 26h à 33h (1,5h/s) = +7h

Economie-gestion ou économie-droit

Passage de 26h à 33h (1,5h/s) = +7h

Français, histoire-géographie et EMC

Passage de 78h à 99h (4,5 h/s) = + 21h

Mathématiques

Passage de 39h à 55h (2,5h/s) = + 16h

Langue vivante A

Passage de 52h à 55h (2,5h/s) = + 3h

Physique-chimie ou langue vivante B

Passage de 39h à 33h (1,5h/s) = - 6h

Arts appliqués et culture artistique

Passage de 26h à 22h (1h/s) = - 4h

Education physique et sportive

Passage de 65h à 66h (3h/s) = + 1h

**LES DISPOSITIFS DE LA TVP SONT SUPPRIMÉS OU ALLÉGÉS
MAIS LES HEURES NE SONT PAS RENDUES EN TOTALITÉ**

**AU TOTAL SUR LES TROIS ANNÉES LA RÉFORME AMPUTE DE PLUS DE 200H
CE CYCLE DE FORMATION
PASSAGE DE 2 520H À 2 317H
SOIT 7 SEMAINES DE COURS EN MOINS**

**CE PROJET DE RÉFORME EST UNE FOIS DE PLUS TOTALEMENT HORS-SOL !
IL NE TIENT PAS COMPTE DU FONCTIONNEMENT ET DE L'ORGANISATION DE NOS LP. IL NE TIENT
PAS COMPTE DE NOS ÉLÈVES NI DE LEURS RYTHMES D'APPRENTISSAGE.**

**AVEC LES FAMILLES DE MÉTIERS LE BAC PRO A ÉTÉ DÉSPÉCIALISÉ ET RÉDUIT À DEUX ANS ET DEMI,
AVEC CE PROJET DE RÉFORME FORCE EST DE CONSTATER QU'IL VA PASSER À DEUX ANS !**

CE N'EST PAS DE PLUS D'ENTREPRISE DONT NOS ÉLÈVES ONT BESOIN MAIS DE PLUS ET DE MIEUX D'ÉCOLE !